

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/20
10 novembre 2001

(01-5595)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

ITALIE

Déclaration de M. Antonio Marzano Ministre des activités productives

Permettez-moi d'abord d'exprimer notre gratitude au gouvernement du Qatar pour la remarquable organisation de cette Conférence de l'OMC.

Permettez-moi aussi de remercier le Secrétariat de l'OMC, son Directeur général, ainsi que le Président du Conseil général pour l'excellent travail qu'ils ont fait pour établir les bases de son succès.

Cette quatrième Conférence ministérielle se tient à un moment qui fera date dans l'histoire de l'humanité. Le fait que cette réunion ait lieu malgré les événements tragiques survenus il y a deux mois témoigne de notre volonté de réagir contre la violence destructrice et de faire renaître le climat de dialogue qui a permis le formidable développement de nos économies ces 50 dernières années.

Pendant cette période, le commerce international a joué un rôle central dans la promotion de la croissance. Nous devons faire en sorte aujourd'hui qu'il continue à jouer ce rôle essentiel, grâce à un système multilatéral plus solide, plus efficace et fondé sur des règles.

L'Italie a toujours été attachée au renforcement de ce système: c'est la marque de notre politique extérieure et de notre politique économique, précisément parce que nos intérêts économiques exigent que nous y adhérons totalement.

Comme l'a réaffirmé le Président Berlusconi dans la lettre qu'il a adressée le 8 novembre aux autres dirigeants du G7, le renforcement effectif du système de commerce multilatéral ne sera évident que lorsqu'un plus grand nombre de pays seront en mesure de récolter les fruits de la libéralisation qui sont encore limités aujourd'hui à quelques régions géographiques.

Pour atteindre cet objectif, le nouveau cycle de négociations que, je l'espère, nous allons pouvoir lancer ici, devra être caractérisé par la dimension "développement".

Ces dernières semaines, les fonctionnaires de l'OMC à Genève ont fait un énorme travail pour rédiger d'importants documents. Ceux-ci ne sont pas encore définitifs. Quelques questions sont encore en discussion, mais elles pourraient bien trouver facilement des solutions si les pays Membres ont la volonté politique de surmonter leurs intérêts égoïstes.

À cet égard, l'une de nos grandes priorités concerne toujours la décision sur les questions liées à la mise en œuvre. Nous devons à cet égard envoyer un signal clair aux pays en développement.

Sur ce point, j'aimerais mentionner le secteur du textile, simplement pour souligner que l'Union européenne remplit les engagements qu'elle a pris en vertu de l'Accord de Marrakech. Nous avons fait des efforts importants pour nous acquitter de nos obligations, et nous attendons de nos partenaires, non seulement qu'ils nous suivent sur cette voie, mais aussi qu'ils ouvrent plus grands leurs propres marchés.

La dernière version du projet de Déclaration ministérielle ne nous satisfait pas entièrement. J'espère que les discussions en cours pourront conduire à des solutions plus propres à favoriser un développement équilibré du commerce international, et mieux adaptées à certaines particularités de nos économies. Je pense en particulier à certains produits italiens de grande qualité qui ont une importance essentielle pour notre pays. Dans bien des cas, cette qualité est strictement liée à l'origine géographique et à toutes les traditions et connaissances liées au terroir. Nous aimerions que ces produits (et pas seulement les vins et spiritueux) soient convenablement protégés et obtiennent un accès sans obstacles aux marchés internationaux.

Une autre question qui est pour nous prioritaire concerne les considérations autres que d'ordre commercial. La fonction sociale et environnementale qu'exerce l'agriculture est bien connue, et nous sommes convaincus qu'il est essentiel et légitime de la soutenir. Je suis aussi convaincu de la nécessité de réaliser tous les autres objectifs énoncés dans l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, compte tenu de ce que, pour certains secteurs, la marge de protection a été sensiblement réduite par les concessions accordées lors des précédentes négociations.

Je trouve le projet de Déclaration décevant en ce qui concerne l'environnement. Il faudrait s'attacher à trouver une solution à certaines questions que posent les relations entre commerce et environnement. Ces questions, si elles ne sont pas réglementées d'une manière adéquate et consensuelle sur le plan multilatéral, ne peuvent que causer des tensions dans les relations internationales. Elles sont aussi la cause des perplexités et des doutes croissants qu'éprouvent nos opinions publiques à l'égard de l'OMC.

Il faudra examiner encore un certain nombre d'autres questions.

Je commencerai par évoquer celle des relations entre commerce et investissement. Dans ce domaine, l'Italie serait heureuse de voir l'OMC jouer un rôle actif, car la protection et la libéralisation des investissements sont essentielles, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Elles sont la condition fondamentale d'un apport croissant de ressources en vue de promouvoir la croissance économique tant dans les pays en développement que dans certains secteurs des pays industrialisés.

Les normes fondamentales du travail sont, à mon avis, l'autre question importante à laquelle l'OMC devrait s'attacher beaucoup plus activement, aux côtés de l'OIT (Organisation internationale du travail) et des institutions financières internationales. L'OMC a certainement une contribution à apporter au débat en cours sur ce sujet, qui doit être abordé de manière constructive. Par exemple, nous pourrions concevoir des mesures positives de formation et d'assistance technique, ainsi que des mesures de facilitation du commerce, pour les pays qui s'engagent à améliorer la protection des normes fondamentales du travail pour les travailleurs percevant de faibles salaires.

Un autre document important sur lequel il faudra adopter ici une déclaration concerne l'accès aux médicaments de certains pays en développement touchés par des épidémies graves.

Conscients de la nécessité d'aider leurs populations, nous sommes prêts à envisager une certaine souplesse dans l'application de l'Accord sur les ADPIC. Mais nous serons aussi en faveur de toute forme de coopération avec l'industrie pharmaceutique qui puisse apporter une solution satisfaisante à des situations dramatiques.

Nous sommes venus à Doha fermement résolus à remporter le succès qui nous permettra de reprendre, avec une énergie nouvelle, le chemin de la croissance et la prospérité économiques.

Nous savons que cet objectif ne pourra être atteint que si tous les pays tirent des avantages concrets des résultats du nouveau cycle de négociations. L'Italie s'engage à faire ce qu'il faut pour cela, afin que ces nouvelles négociations débouchent sur un véritable cycle du développement.
